



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE,
DE L'ALIMENTATION, DE LA PÊCHE ET DES AFFAIRES RURALES

Direction générale de l'alimentation

Sous-direction de la sécurité sanitaire des aliments

MESSAGE D'ALERTE ACTIF

**Bureau de la surveillance des denrées alimentaires et
des alertes sanitaires**

Date :

09 juillet 2003

Adresse : 251, rue de Vaugirard
75 732 PARIS CEDEX 15

Dossier suivi par : Ellena CHAUVAT

Tél. : 84-10

Réf. interne : SDSSA/N° 0849

Classement : SSA 122.4

URGENT

Degré et période de confidentialité DGAL, services déconcentrés et professionnels ciblés

:

Objet : Alerte 2003/ 624 (alerte communautaire 2003/171)

J'ai l'honneur de vous informer de la présence éventuelle sur le marché des produits suivants, susceptibles d'être dangereux pour la santé humaine et qui doivent être retirés de la vente et de la consommation humaine en l'état :

Produit : CHAIR D'ESCARGOT MARIN CONGÉLÉE (*Pila polita*)
Nature de la non conformité / du risque : SAXITOXINE (Toxine PSP)
Etablissement : PHUH THANH FROZEN FACTORY (VIETNAM)
N° d'identification vétérinaire : DL 141 (EC)

Conditionnement : sachet aluminium de 500 g
Date de production : 08/2002
D.L.C. / D.L.U.O. : 08/2004

Importateur (pour les Pays-Bas) : Mooijer volendam b.v. fish and prawn wholesaler
1131 PG VOLENDAM HOLLAND

Distribution : INCONNUE
Origine du prélèvement : CONTROLE OFFICIEL
Lieu de prélèvement : DISTRIBUTION EN ALLEMAGNE
Information du consommateur : NEANT

Ces informations ont été communiquées aux professionnels de l'agroalimentaire au niveau national, afin que ces denrées impropres à la consommation humaine en l'état soient, le cas échéant, retirées de la vente et de la consommation humaine, en leur précisant de bien vouloir informer dans les meilleurs délais les services vétérinaires des départements où elles sont détenues. Il convient en outre que vous rediffusiez ce message aux interlocuteurs professionnels locaux que vous aurez identifiés et qui seraient susceptibles de ne pas avoir été informés par les relais nationaux.

Le Sous-Directeur de la sécurité sanitaire des aliments
Loïc EVAN